

CONVOCAATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire de la Commune de Venthône est convoquée à la salle polyvalente le

LUNDI 1er DÉCEMBRE 2008 A 20H00

avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du PV de l'Assemblée primaire du 26 mai 2008
2. Lecture et approbation du budget 2009 (décision)
3. Planification financière 2009-2012
4. Rénovation de la grange sur la parcelle no 399 au lieu dit « la Place » (décision)
- 5.1. Approbation du plan des valeurs patrimoniales et des fiches d'inventaire (décision)
- 5.2. Adoption du règlement de sauvegarde et de promotion du patrimoine bâti (décision)
Le règlement est à disposition du public, gratuitement, auprès du secrétariat communal ou le site www.venthone.ch sous la rubrique « NEWS »
6. Informations par dicastères
7. Divers

Les personnes qui désirent un exemplaire du budget peuvent se le procurer auprès du secrétariat communal ou consulter le site www.venthone.ch sous la rubrique Administration / finances et fiscalité /

Le Président :

Le Secrétaire :

Philippe de Preux

Daniel Antille

Venthône, le 10 novembre 2008